Réf. Farde e-Assemblées : 2739429

TRADUCTION

N° OJ : **29**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Culture 2026.- "Lokaal Cultuurbeleidsplan".- "Stadsmakers" 2026.- Montant : 2.000,00 EUR.- Modification de la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu sa décision n° 89 du 21/09/2026, octroyant des subsides au profit des associations dans le cadres des Stadsmakers 2026;

Considérant qu'une erreur a été commise dans l'identification et la dénomination d'une de ces associations subsidiées ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article 1 : Modifier la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026. Il y a lieu de lire au point 11 : "2.000,00 EUR à l'asbl "De Overbron" pour le "Zomerfestival 2026"" au lieu de "2.000,00 EUR au particulier "Willem VAN BRUWAENE" pour le projet "Kebabketjes - Brussel verteld vanuit de snackbar"".

Article 2 : Octroyer la subside à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :